

UNITED NATIONS



ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION  
FOR WESTERN ASIA «UNESCWA»

# ÉCHANGES DES DONNÉES ÉLECTRONIQUES

« C2C »

## LA TUNISIE PAYS PILOTE

Casablanca Décembre 2015

# Plan

---

- Introduction
- Environnement économique de la Tunisie
- Indicateurs du commerce transfrontalier
- Cadre juridique
- Cadre technique
- Analyse des risques
- Le guichet unique virtuel Tunisia Trade Net « TTN »
- Expériences en matière d'échanges de données électroniques avec l'extérieur
- Plan d'action de la prochaine étape
- Conclusion

# Introduction (1)

---

Le commerce international devient l'un des grands moteurs du développement et de la croissance économique, il permet de développer les richesses, accroître les revenus et réduire la pauvreté.

La facilitation des échanges et l'accélération du passage des marchandises à travers les frontières deviennent parties intégrantes des missions des douanes.

il s'agit de simplifier et d'uniformiser les procédures commerciales et douanières.

# Introduction (2)

---

- ✓ La douane est capable d'accélérer l'accomplissement de ses tâches si elle dispose d'une manière anticipée des informations et des données nécessaires au dédouanement.
- ✓ Les organisations internationales ont placé la facilitation des échanges commerciaux comme une priorité.
- ✓ Nous pouvons citer parmi les objectifs de l'OMD : « *des systèmes interconnectés et des bases de données alignées permettant un échange électronique de données entre les administrations des douanes le plus tôt possible dans les mouvements internationaux de marchandises* ».

# Introduction (3)

---

- ✓ Dans ce contexte, la Commission Economique pour l'Ouest de l'Asie et l'Afrique du Nord (UN ESCWA) a lancé une étude pour choisir un pays pilote permettant d'assurer un échange sécurisé d'informations entre les douanes de deux pays C2C.
- ✓ A l'issue de la première partie de l'étude sur les gaps juridiques et techniques relatifs aux échanges électroniques C2C la Tunisie a été choisi comme pays pilote.
- ✓ Les raisons qui ont motivé ce choix ainsi que les spécificités juridiques et techniques de la Tunisie seront détaillés dans cette présentation.

---

# Environnement économique de la Tunisie

# Environnement économique de la Tunisie

## Economie ouverte sur l'extérieur :

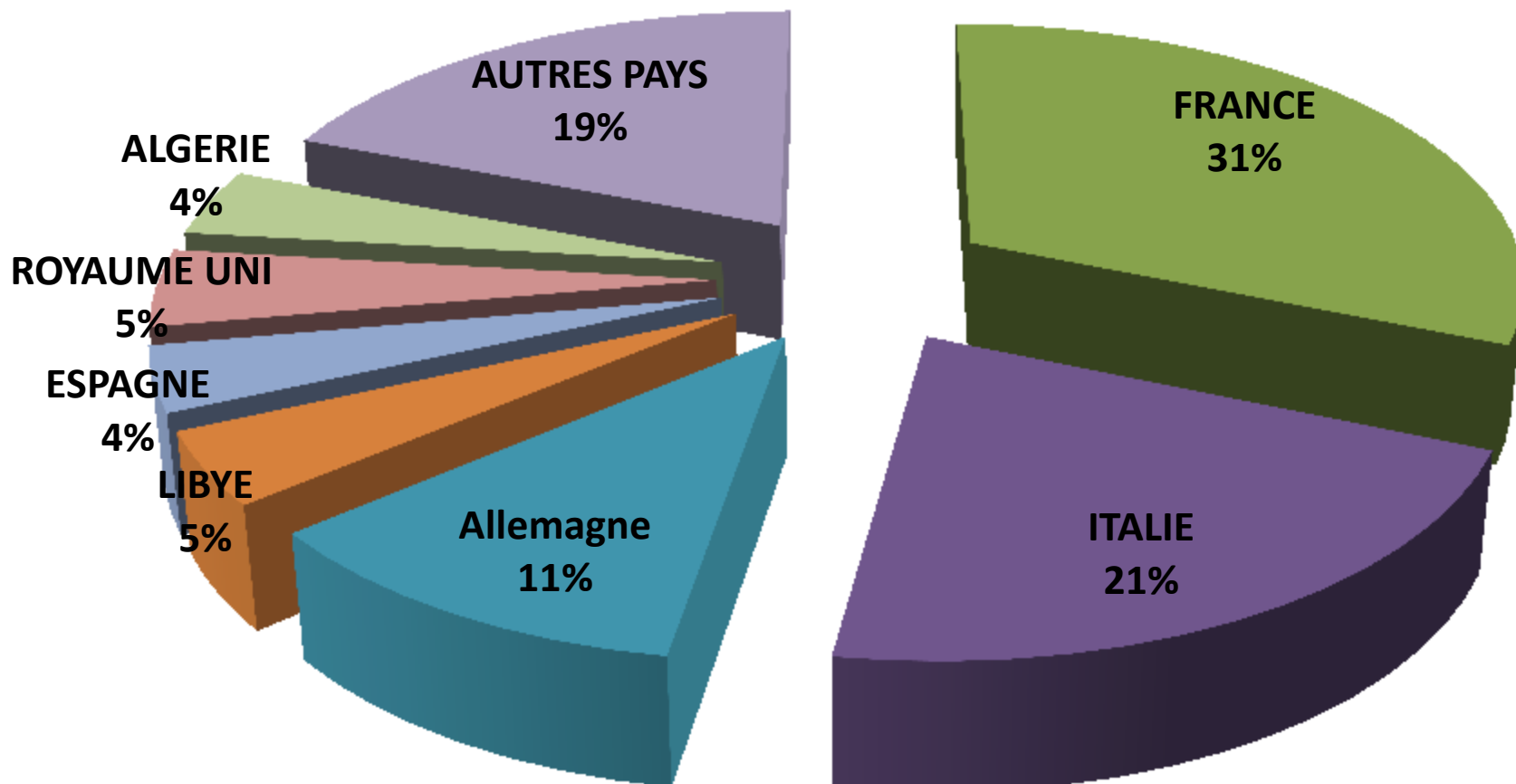
- ✓ Part des exportations des biens et des services dans le PIB = 50%

## Les échanges extérieurs de la Tunisie en MD

2013		2014	
Export	Import	Export	Import
27 804,0	39 658,2	28 393,6	41 967,5

source INS

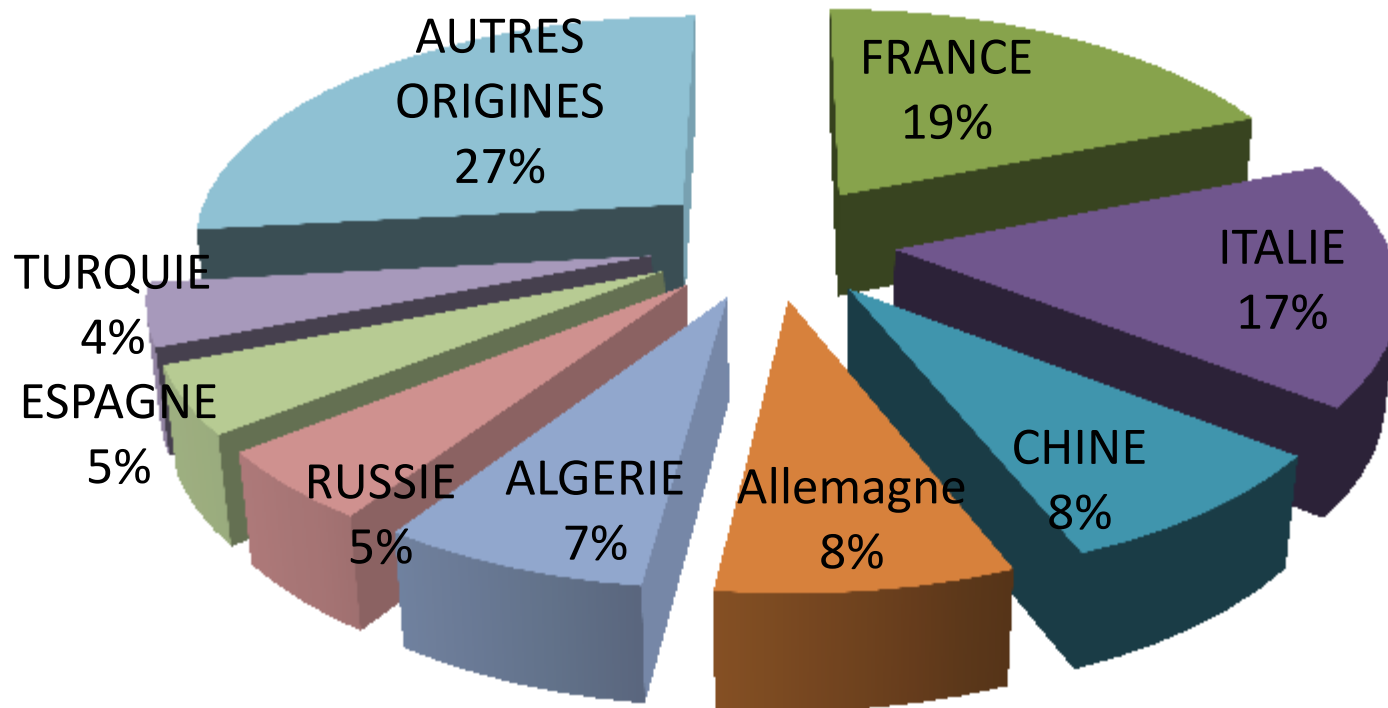
# Principaux pays clients de la Tunisie en 2014






# Principaux pays fournisseurs de la Tunisie en 2014

---



# Indicateurs du Commerce Transfrontalier de la Tunisie selon Doing Business

---

DB 2016 Classement	DB 2015 Classement	Variation dans le classement
91	107	 16

<b>Indicateurs 2014</b>	<b>Tunisie</b>	<b>Moyen- Orient et Afrique du Nord</b>	<b>OCDE</b>
Documents à l'exportation (nombre)	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
Délai nécessaire à l'exportation (jours)	<b>16.0</b>	<b>19.4</b>	<b>10.5</b>
Coûts à l'export (USD par conteneur)	<b>805.0</b>	<b>1166.3</b>	<b>1080.3</b>
Coûts à l'export (US \$ par conteneur )	<b>805.0</b>	<b>1166.3</b>	<b>1080.3</b>
Documents import (nombre)	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Délai à l'importation (jours)	<b>20.0</b>	<b>23.8</b>	<b>9.6</b>
Coûts à l'import (USD par conteneur)	<b>910.0</b>	<b>1307.0</b>	<b>1100.4</b>
Coûts à l'import (US \$ par conteneur )	<b>910.0</b>	<b>1307.0</b>	<b>1100.4</b>

# Les indicateurs de l'exportation

---

<b>Nature des procédures d'exportation</b>	<b>Délais (jours)</b>	<b>Coûts (USD)</b>
Préparation des documents	8	155
Dédouanement et inspection technique	1	230
Manutention au port (au terminal)	5	230
Transport terrestre et manutention	2	190
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>805</b>

# Les indicateurs de l'importation

---

Nature des procédures d'importation	Délais (jours)	Coûts (USD)
Préparation des documents	9	170
Dédouanement et inspection technique	3	300
Manutention au port (au terminal)	6	250
Transport terrestre et manutention	2	190
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>910</b>

---

# Cadre juridique des échanges électronique des données

# Cadre juridique (1)

---

## Conventions Internationales:

- Les facilitations des échanges commerciaux sont l'objet de diverses conventions internationales et de divers accords multilatéraux et bilatéraux.
- L'adhésion à ces conventions et accords, constitue un instrument important pour mesurer le degré d'ouverture économique d'un pays.
- La Tunisie est membre de l'**OMD**, **OMC** et **TIR**
- Elle est signataire de la convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières.

# Cadre juridique (2)

---

## Législations nationales

- ✓ Le code des douanes de la Tunisie adopté par la loi n° 2008/34 du 2 juin 2008 reprend les meilleures pratiques:
  - L'article 3 accepte la signature électronique.
  - L'article 124 prévoit le paiement électronique.
  
- ✓ loi n° 2000-83 du 9 août 2000, relative aux échanges et au commerce électroniques:
  - L'article 23 reconnaît les certifications électroniques délivrées à l'étranger



---

# Cadre technique

# Cadre technique (1)

---

## Tunisie :

- Informatisation **totale** des procédures
- Application informatique de dédouanement : **SINDA** «  
Système d'Information de **D**édouanement **A**utomatisé »
- Système d'exploitation : **Ouvert**
- SGBD : **Oracle**
- Normes : EDI, et XML
- Dématérialisation : déclaration douanière, manifeste, avis d'arrivée, titre de commerce, titre de transport

# Le système SINDA (2)

---

Le système **SINDA** permet :

- de fournir un moyen efficace pour le contrôle des marchandises à l'importation et à l'exportation.
- de simplifier et accélérer les procédures de dédouanement.
- d'appliquer correctement et d'une manière uniforme la législation et la réglementation.
- d'améliorer les relations et l'échange d'informations entre la douane et ses partenaires.
- d'obtenir une information exacte et actualisée.

---

# La gestion des risques

# Analyse des risques (1)

---

- La douane moderne c'est la douane efficace :  
**contrôle peu / contrôle mieux**
- sur recommandation de l'Organisation Mondiale des Douanes, les différentes douanes ont adopté la gestion automatique des risques dans les opérations de dédouanement.
- l'accès rapide à l'information permet une meilleure réactivité, une bonne performance de la gestion des risques, la célérité du dédouanement et la compression des délais.

**La Tunisie** a mis en place un module automatique, intégré dans SINDA, pour **l'analyse des risques** et **la sélectivité** lors du dédouanement

# Analyse des risques (2)

---

## Facteurs de risque utilisés :

- pays d'origine
- pays de provenance
- valeur déclarée
- opérateur économique
- nature de la marchandise
- régime douanier

---

# **Le guichet unique virtuel Tunisia Trade Net «TTN»**

# Le guichet unique virtuel Tunisia Trade Net «TTN »

---

- Titre de Commerce Extérieur (TCE)
- Déclaration en Détail des Marchandises (DDM)
- Document de Contrôle Technique (DCT)
- Titre de transport (connaissance /Manifeste Douanier)



Départements  
Techniques

Banque Centrale  
de Tunisie

Ministère  
du Commerce

Banques

Douane  
Système SINDA

O.M.M.P



**Tunisie TradeNet**

- Exportateur
- Transitaire



Service N°1 Titre du Commerce Extérieur **TCE**

Service N°2 Déclaration en douane des marchandises **DDM**

Service N°3 **APE /AMC**

Transporteur Aérien ou Maritime



Service N°4 **Manifeste**

## Le guichet unique virtuel du transport

### objectifs :

- ✓ Simplifier les procédures du transport maritime,
- ✓ Normaliser et numériser les documents,
- ✓ Dématérialiser les procédures,
- ✓ Donner meilleure fluidité à la marchandise transitant par le port,
- ✓ Limiter au maximum le temps de séjour des marchandises dans les ports,
- ✓ Optimiser l'exploitation des espaces portuaires.

# Principaux éléments:

---

- ✓ Le manifeste anticipé.
- ✓ Le Préavis d'arrivée du navire.
- ✓ Le préavis d'arrivée des Marchandises.
- ✓ L'avis d'arrivée.
- ✓ Le bon à délivrer.

---

# **Expériences en matière d'échanges de données électroniques avec l'extérieur**

# Les autoroutes de la mer

---

- En 2010 la Tunisie a signé deux protocoles d'accord le premier avec la France et le second avec l'Italie afin de renforcer la compétitivité et la fluidité du transport maritime dans le cadre d'une autoroute de la mer entre le port de Radés en Tunisie et les ports de Marseille et de Gènes en Europe,
- Ce projet vise à intensifier et accélérer les flux des marchandises par le biais de :
  - ✓ l'anticipation à travers l'échange des données électroniques.
  - ✓ la dématérialisation de formalités.
  - ✓ la facilitations et des procédures.
  - ✓ la sécurisation des marchandises.

# Déclaration Sécurité Sureté « DSS » ou « ENS »

---

- Mise en place en 2010 d'une plate-forme d'échange de données électronique entre le port de Radés et le port de Marseille suite à l'instauration par l'Union européenne à compter du 1er Janvier 2011 d'un système de contrôle à l'importation (ICS).
- La nouvelle règle européenne a instauré la Déclaration Sommaire Sûreté-Sécurité (ENS) avec obligation de présenter électroniquement aux autorités douanières européennes des informations préalables à l'arrivée sur l'ensemble des marchandises.

---

# Plan d'action de la prochaine étape

# Plan d'action de la prochaine étape (1)

---

- 1. Identification du pays partenaire.**
- 2. Choix de la plateforme pour l'échange des données.**
- 3. Infrastructure Informatique**
- 4. Principales informations à échanger.**
- 5. Renforcement des capacités.**



# Plan d'action de la prochaine étape (2)

---

## 1. Identification du pays partenaire :

Le pays partenaire sera choisi parmi les pays de l'accord d'Agadir qui regroupe actuellement [l'Égypte](#), la [Jordanie](#), le [Maroc](#), la [Tunisie](#).

# Plan d'action de la prochaine étape (2)

---

## 2. Choix de la plateforme:

- **Première variante :**

Créer une nouvelle plateforme à la douane

Tunisienne

- **Deuxième variante :**

Exploiter la plateforme actuelle de Tunisie

Trade Net

# Plan d'action de la prochaine étape (3)

---

## 3. Infrastructure Informatique :

- Equipements informatiques (Serveur, Poste de travail, Routeurs,...)
- Applications informatiques (Application Web, Interfaçage,)
- Normalisation, numérisation et dématérialisation des documents

# Plan d'action de la prochaine étape (4)

---

## 4.Principales informations à échanger:

- ✓ L'exportateur
  - ✓ Le destinataire
  - ✓ Pays d'origine
  - ✓ Mode de livraison
  - ✓ Valeur en douane déclarée à l'export
  - ✓ Nomenclature des produits (NDP) déclarée à l'export
  - ✓ Poids brut (kg)/Poids net (kg)
  - ✓ Régimes douaniers précédents
-

# Plan d'action de la prochaine étape (5)

---

## **5. Renforcement des capacités.**

Pour assurer le développement, la maintenance et la bonne fonctionnalité de la plateforme d'échange électronique des données C2C, la douane Tunisienne doit prévoir un programme de formation détaillé pour son staff technique et administratif concerné par cette opération.

---

# Conclusion

# Conclusion (1)

---

L'échange de données électronique C2C permet de:

- ➔ **Accélérer les opérations de dédouanement**
- ➔ **Améliorer les indicateurs de performance**
- ➔ **Garantir la fiabilité des données de dédouanement**

L'anticipation des données :

- ➔ **facilite les procédures**
- ➔ **réduit les délais**
- ➔ **optimise les contrôles**

# Conclusion (2)

---

## **Hisser l'image de marque de la douane**

Selon une étude dernièrement publiée par l'Institut Tunisien de la compétitivité et des études quantitatives La douane Tunisienne est perçue par les hommes d'affaires comme une structure parmi les moins appréciée.

## **Aider dans la lutte contre la contrebande**

Selon l'étude de la banque Mondiale en 2013 (Ayadi & all) le commerce transfrontalier informel fait perdre à l'Etat Tunisien 1200 millions de dinars Tunisien par an (environ 600 millions de \$ US).



---

**MERCI  
POUR VOTRE ATTENTION**